

Université du Québec à Montréal
Département de science politique

POL1000-10
Problèmes politiques contemporains

Hiver 2011
Lundi 9h30-12h30

Professeur : Lawrence Olivier
Bureau A-3610

Disponibilités : Après le cours ou sur rendez-vous
A-3540

Collaborateur : Jean-François Payette
A-3650

Le vrai est toujours inféré d'autres choses.
G. Deleuze, *Ile déserte*. 137.

Puisque le monde ne parle pas, le mieux est de le faire parler. Pour remédier à l'être silencieux il y aura une perception morale, une interprétation intelligible, qui comprend le monde, qui lui restitue son manque, ce «plus» qui lui faisait fâcheusement défaut. À la lumière de l'intelligible, le monde se départit de son oppressant silence, et consent enfin à livrer de lui-même un «sens» qui permette de le mieux saisir. Du même coup, du reste, le monde se voit privé de sa substance réelle, et n'offre plus que des fantômes à la préhension intellectuelle; mais un fantôme intelligible vaut mieux, à tout, ou plutôt à ne rien prendre, qu'un donné bien réel, mais incompréhensible. La perception morale s'est ainsi spécialisée dans un certain art des lointains.

C. Rosset. *Le monde et ses remèdes*. 55.

Descripteur : Sous la direction du professeur et des conférencières/conférenciers, ce cours initie les étudiantes/étudiants à la compréhension générale de la réalité et de l'action politique contemporaine. Cette introduction se fait par l'analyse des grands problèmes politiques actuels, notamment la restructuration des rapports hommes-femmes suite à l'apport du féminisme.

Objectifs : Les objectifs du cours sont les suivants : Développer l'intérêt des personnes qui le suivent pour les problèmes politiques actuels en offrant des outils méthodologiques et théoriques pour leur permettre de comprendre et d'analyser les conflits, les réalités contemporaines marquées par le mouvement, le désordre et la restructuration.

Ouvrage : un recueil de textes est disponible à la Coop à la mi-janvier. Il est très fortement recommandé de lire les textes préparatoires à chaque cours. Lors des examens, des questions pourront être posées sur les textes. Les fiches de lecture seront faites à partir de certains textes du recueil.

Le cours

Le cours de cette année aborde quelques-uns des problèmes politiques récurrents du monde contemporain. Il sera question de la crise politique, art et politique, du système international, du droit et de la justice, etc. Des exposés magistraux sur ces thèmes seront présentés à chaque cours soit par les professeurs ou des conférencières/conférenciers. Les étudiantes/étudiants sont encouragé(e)s et non obligé(e)s à poser des questions et à participer aux débats qui se tiendront suite aux exposés. Une partie du cours sera aussi consacrée à des questions méthodologiques générales et spécifiques à la réalisation des travaux du cours.

Plan du cours

1^{er} semaine 10 janvier : Introduction

- Présentation du syllabus
- Questions de méthode
- Qu'est-ce qu'un problème politique ?
- Qu'est-ce qu'un problème ?
- Comment un problème devient-il politique ?
- Qui décide qu'une question est politique?

2^{ième} semaine 17 janvier : Le système international et les États subétatiques

- **Conférencier** : Jean-François Payette

3^{ième} semaine 24 janvier : Le terrorisme existe-t-il ?

4^{ième} semaine : 31 janvier : Art et politique : la littérature

5^{ième} semaine 7 février : La pauvreté

- **Remise de la 1^{er} fiche de lecture**

6^{ième} semaine 14 février : Droit et justice

- **Conférencière** Andrée-Anne Potvin

7^{ième} semaine 21 février : Examen de mi-session

- L'examen est fait en classe. Il porte sur les conférences et les textes à lire.
- **Remise de la deuxième fiche de lecture**

8^{ième} semaine 28 février : Semaine de lecture

9^{ième} semaine 7 mars: Le système international comme problème politique

10^{ième} semaine 14 mars: La Libye: évolution et impact du pouvoir sur l'espace-temps

- **Conférencière** : Julia Delrieu

11^{ième} semaine 21 mars : Le soft power

- **Conférencière** : Marie-Hélène Pozzar

12^{ième} semaine 28 mars : Le système politique chinois : approche théorique et dynamique bureaucratique.

- **Conférencier** : Alex Payette

13^{ième} semaine 4 avril : Nationalisme et nation

- **Conférencier** : Jean-François Payette

14^{ième} semaine 11 avril : Violence et politique

- **Conférencier** : Charles Deslandes

15^{ième} semaine 18 avril : examen final

- **Remise de la quatrième fiche de lecture**

Méthode pédagogique

La méthode pédagogique se limite presque exclusivement à des exposés magistraux, à des conférences et aux lectures. Comme il a été dit, les étudiantes/étudiants sont encouragé(e)s et non obligé(e)s à poser des questions et à participer aux débats. Le cours vise à susciter de tels débats. En aucun temps, la vérité (l'argument de la) ne constituera un argument pour clore une discussion.

Évaluation du cours

Le cours sera évalué selon les modalités suivantes :

- Quatre (4) fiches de lecture 10points/fiche (40%)
- Un (1) examen de mi et de fin de session 30points/examen (60%)

Grille de correction

Fiche de lecture :

Identification de la problématique, de la thèse ou de l'hypothèse, de deux concept centraux, présentez les principaux arguments (2 ou 3) avec lesquels l'auteur/l'auteure soutient sa thèse et faire une brève critique du texte.

Examen :

Les étudiantes devront répondre à trois questions portant sur la matière du cours et sur les lectures. Les notes de cours sont permis lors de l'examen. Réponse donnée à la question posée, arguments utilisés pour défendre sa position; référence aux textes.

LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, SVP composez le 514-987-3000 poste 2544.

PLAGIAT

Règlement no. 18
Article 2.1 Infraction

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.9 Entente d'évaluation

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Une entente [démocratique] doit intervenir entre [l'enseignantE] et les [étudiantEs inscritEs] à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition.

b) Si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape.

6.9.3 Procédure

Cette entente [démocratique] doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent [l'enseignantE] et la majorité des [étudiantEs présentEs] doit être signée par [l'enseignantE] et par deux [étudiantEs] du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.